

Enquête sur les fermes de juillet 2012

Québec, Ontario et
Colombie-Britannique (sauf la région de la rivière de la Paix)

Ce document est CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would prefer an English version
of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de
l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous
(en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom légal (*s'il y a lieu*)

C0001 _____

Nom de l'exploitation (*s'il y a lieu*)

C0002 _____

Adresse (numéro et rue)

C0004 _____

Ville

C0005 _____

Province / territoire

Code postal

C0006 _____ C0007 _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19*.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

La présente enquête vise à recueillir des renseignements sur les grains que vous avez en entrepôt, les superficies et les prévisions de rendement de vos cultures, et vos superficies en foin et en pâture.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Entente de partage de données

Afin d'éviter tout dédoublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la

confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des exploitations agricoles et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec.

Les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant à l'adresse ci-dessous. Veuillez préciser le nom de l'enquête et les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Statistique Canada
Statisticien en chef
Édifice R. H. Coats, 26e étage, section A
100 promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et le British Columbia Ministry of Agriculture and Lands.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux, les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

RÉPONDANT PRINCIPAL

Prénom

C0008

Nom de famille

C0028

Numéro de téléphone

C0017

Numéro de télécopieur

C0016

Autre numéro de téléphone

C0506

Numéro et nom de la rue

C0504

Bureau de poste (*nom de la ville ou du village où le courrier est reçu*)

C0507

Province

C0512

Code postal

C0510

Adresse courriel (*si disponible*)

C0018

AUTRE RÉPONDANT

Prénom

C0603

Nom de famille

C0601

C0600

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du répondant principal.

Numéro de téléphone

C0602

Numéro de télécopieur

C0604

Autre numéro de téléphone

C0606

Numéro et nom de la rue

C0609

Bureau de poste (*nom de la ville ou du village où le courrier est reçu*)

C0611

Province

C0612

Code postal

C0610

AUTRE RÉPONDANT

Prénom

C0703

Nom de famille

C0701

C0700

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du répondant principal.

Numéro de téléphone

C0702

Numéro de télécopieur

C0704

Autre numéro de téléphone

C0706

Numéro et nom de la rue

C0709

Bureau de poste (*nom de la ville ou du village où le courrier est reçu*)

C0711

Province

C0712

Code postal

C0710

SECTION A GRAINS EN ENTREPÔT

Les questions suivantes portent sur les grains entreposés dans votre ferme le 31 juillet 2012.

Include: - les grains récoltés en 2011 ou avant;

- les grains appartenant à quelqu'un d'autre entreposés dans votre ferme;
- les grains achetés comme aliments pour animaux ou comme semence.

Exclude: - les aliments de marque achetés pour les animaux (ration alimentaire);

- les grains vous appartenant entreposés à l'extérieur de votre ferme (p. ex.: élévateur, autre ferme, bon de stockage, entreposage en copropriété).

IMPORTANT: Les cultures récoltées pour le fourrage ou l'ensilage vert ne devraient pas être comptées parmi les « grains en entrepôt ».

Unités de mesure	boisseaux (BOIS.)	tonnes métriques (TM)	tonnes impériales (TI)	kilogrammes (KG)	livres (LB)	quintaux (CWT)
Code	1	2	3	4	5	6

1. Aviez-vous ou prévoyez-vous avoir des grains en entrepôt dans votre ferme le 31 juillet 2012?

806 1 Oui 3 Non ➔ Allez à la section B

2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez quelle était ou quelle sera la quantité entreposée dans votre ferme le 31 juillet 2012.

Culture	Quantité en entrepôt	Unité de mesure <i>Voir tableau en haut de la page</i>
a. Avoine	508 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
b. Blé de printemps	503 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
c. Blé d'hiver (inclure seulement les grains récoltés en 2011 ou avant, ne pas compter la récolte de 2012)	506 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
d. Canola	515 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
e. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	513 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
f. Haricots secs de couleur, total	536 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
g. Haricots secs ronds blancs Navy (Pea Beans)	529 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
h. Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	516 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 3. Quel est le taux d'humidité du maïs-grain entreposé? 983 <input type="text"/> % ➔ Si répondant du Québec, allez à la question 6. Sinon, allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la Section B	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
i. Orge	509 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
j. Seigle (d'automne et de printemps)	582 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>
k. Soya	528 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou autre <input type="text"/>

RÉPONDANTS DU QUÉBEC SEULEMENT

4. Quel pourcentage de votre blé de printemps en entrepôt est destiné à la consommation humaine?

972 %

5. Quel pourcentage de votre blé d'hiver en entrepôt est destiné à la consommation humaine?

606 %

6. Quel pourcentage de votre maïs-grain en entrepôt est destiné à la vente?

900 %

➡ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section B

Les questions suivantes portent sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES.

Inclure : - les superficies louées des autres exploitations et les terres de la Couronne ou les terres publiques servant à l'agriculture.

Exclude : - les superficies louées à d'autres exploitations.

SECTION B BLÉ D'HIVER ET SEIGLE D'AUTOMNE

Unités de mesure

Superficie		Rendement						Production totale	
1	Acres	boisseaux (BOIS.)	kilogrammes (KG)	tonnes métriques (TM)	tonnes impériales (TI)	livres (LB)	quintaux (CWT)		
2	Hectares	1	2	3	4	5	6	/ Acre	BOIS. 19 - 1 (19)
3	Arpents	7	8	9	10	11	12	/ Hectare	TM 19 - 2 (21)
		13	14	15	16	17	18	/ Arpent	TI 19 - 3 (22)
									KG 19 - 4 (20)
									LB 19 - 5 (23)
									CWT 19 - 6 (24)

1. Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne 2011?

095 1 Oui Non ➡ Allez à la section C

2. Quelles cultures avez-vous semées?

Blé d'hiver Seigle d'automne

3. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou que vous prévoyez récolter pour le grain. Inscrivez aussi le rendement ou la production totale que vous avez obtenu ou prévoyez obtenir.

Culture	Superficie ensemencée	Unité de mesure (superficie*)	Superficie récoltée pour le grain	Rendement / production totale	Unité de mesure (rendement ou production totale*)
a. Blé d'hiver	106 <input type="text"/>	<input type="text"/>	706 <input type="text"/>	306 <input type="text"/>	<input type="text"/>
	➡ Si répondant du Québec, allez à la question 4. Sinon, allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section C				
b. Seigle d'automne	112 <input type="text"/>	<input type="text"/>	712 <input type="text"/>	312 <input type="text"/>	<input type="text"/>
c. Total des superficies récoltées pour le grain (somme de 3a à 3b)		<input type="text"/>	<input type="text"/>		

RÉPONDANTS DU QUÉBEC SEULEMENT

4. Quel pourcentage de votre blé d'hiver récolté pour le grain est destiné à la consommation humaine?

097 %

➡ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section C

SECTION C SUPERFICIES ENSEMENCÉES ET RÉCOLTÉES, ET RENDEMENT

1. Avez-vous fait des grandes cultures en 2012?

969

1

Oui

3

Non



Allez à la section D

2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou que vous prévoyez récolter pour le grain. Inscrivez aussi le rendement ou la production totale que vous avez obtenu ou prévoyez obtenir.

Culture	Superficie ensemencée	Unité de mesure (superficie*)	Superficie récoltée/ superficie récoltée pour le grain	Rendement / production totale	Unité de mesure (rendement ou production totale*)
	*Voir tableau à la page 4				
a. Avoine	208 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	708 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	308 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
b. Betteraves à sucre	232 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	737 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	337 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
c. Blé de printemps	203 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	703 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	303 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
d. Canola (inclure le canola d'hiver semé à l'automne 2011)	215 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	715 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	315 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
e. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	713 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	313 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
f. Féveroles (faba / fava beans, gourgane)	235 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	735 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	335 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
g. Haricots secs canne- berge (Cranberry, Romano)	257 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	757 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	357 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
h. Haricots secs Great Northern	263 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	763 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	363 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
i. Haricots secs noirs (Black Turtle, Preto)	246 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	746 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	346 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
j. Haricots secs Pinto	265 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	765 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	365 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
k. Haricots secs rognons rouge foncé	262 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	762 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	362 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
l. Haricots secs rognons rouge pâle	264 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	764 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	364 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
m. Haricots secs ronds blancs Navy (Pea Beans)	229 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	729 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	329 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
n. Haricots secs rouges petits (mexicains rouges)	266 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	766 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	366 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
o. Haricots secs, autres et inconnus	267 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	767 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	367 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
p. Maïs fourrager	217 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>			
q. Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	216 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	716 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	316 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
	3. Quel est le taux d'humidité du maïs-grain?				1,0 à 40,0% <input type="text"/> %
	 Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section D				

2. Suite : Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou que vous prévoyez récolter pour le grain. Inscrivez aussi le rendement ou la production totale que vous avez obtenu ou prévoyez obtenir.

Culture	Superficie ensemencée	Unité de mesure (superficie*)	Superficie récoltée/ superficie récoltée pour le grain	Rendement / production totale	Unité de mesure (rendement ou production totale*)
	*Voir tableau à la page 4				
r. Orge (inclure l'orge d'hiver semée à l'automne 2011)	209 <input type="text"/>	<input type="text"/>	709 <input type="text"/>	309 <input type="text"/>	<input type="text"/>
s. Pommes de terre	218 <input type="text"/>	<input type="text"/>	718 <input type="text"/>	318 <input type="text"/>	<input type="text"/>
t. Sarrasin	226 <input type="text"/>	<input type="text"/>	726 <input type="text"/>	326 <input type="text"/>	<input type="text"/>
u. Seigle de printemps	210 <input type="text"/>	<input type="text"/>	710 <input type="text"/>	310 <input type="text"/>	<input type="text"/>
v. Soya	228 <input type="text"/>	<input type="text"/>	728 <input type="text"/>	328 <input type="text"/>	<input type="text"/>
w. Tabac	227 <input type="text"/>	<input type="text"/>			
x. Autres grandes cultures (inscrire dans les commentaires)	225 <input type="text"/>	<input type="text"/>			
y. Total des superficies ensemencées (somme de 2a à 2x)	<input type="text"/>	<input type="text"/>			

RÉPONDANTS DU QUÉBEC SEULEMENT

4. Quel pourcentage de votre blé de printemps récolté est destiné à la consommation humaine?

603 %



Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section D

SECTION D FOIN ET SEMENCES DE PLANTES FOURRAGÈRES

Luzerne et mélanges de luzerne

Include : - Luzerne et luzerne semée avec des variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

Exclude : - Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales, les superficies en sous-semis et les grandes cultures récoltées ou à être récoltées à l'état vert et qui serviront à nourrir les animaux.

Autres sortes de foin

Include : - Variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

Exclude : - Luzerne et mélanges de luzerne, toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales et les grandes cultures récoltées ou à être récoltées à l'état vert et qui serviront à nourrir les animaux.

Semences de plantes fourragères

Include : - Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales. Elles comprennent la luzerne et les mélanges de luzerne, des variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

Exclude : - Les plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour le foin ou qui seront utilisées pour le pâturage.

Unités de mesure

Superficie

1	Acres	2	Hectares	3	Arpents
---	-------	---	----------	---	---------

1. Avez-vous cultivé de la luzerne, du foin ou des semences de plantes fourragères en 2012?

200 1 Oui 3 Non ➔ Allez à la section E

2. Quelles cultures avez-vous?

Luzerne et mélanges de luzerne ➔ Allez à la question 3 Autres sortes de foin ➔ Allez à la question 4 Semences de plantes fourragères ➔ Allez à la question 5

LUZERNE ET MÉLANGES DE LUZERNE

3. Quelle est votre superficie totale de luzerne et mélanges de luzerne? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau en haut de la page
Luzerne et mélanges de luzerne	249 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➔ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question 6

AUTRES SORTES DE FOIN

4. Quelle est votre superficie totale des autres sortes de foin? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau en haut de la page
Autres sortes de foin	256 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

➔ Allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question 6

SEMEANCES DE PLANTES FOURRAGÈRES

5. Quelle est votre superficie totale de semences de plantes fourragères? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 7
Semences de plantes fourragères	247 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

→ Allez à la prochaine question

		Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 7
6. Total des superficies de foin et de semences de plantes fourragères (somme de D3 à D5)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION E AUTRES SUPERFICIES**Terre pour le pâturage ou le pacage :**

Terre qui est utilisée pour le pâturage ou le pacage, les pâturages naturels, le foin sauvage, les grandes prairies et les boisés pouvant servir au pacage ou à l'alimentation du bétail.

Exclude : - Les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou les semences de plantes fourragères;
- Les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative de pacage ou les réserves de pacage.

Si un champ est utilisé dans la même année pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champ seulement une fois comme un champ de foin.

Autres terres :

- La superficie occupée par la fermette, les bâtiments et la cour de la ferme, les potagers et les chemins;
- Les superficies des cultures d'automne détruites par le gel qui ne seront pas réensemencées avec une autre culture;
- Les superficies des cultures d'automne qui ont été enfouies mais qui n'ont pas été réensemencées;
- Les terres incultes, terres à bois, terres déboisées, les bourbiers, les marécages ou les marais et les bassins d'irrigation;
- Nouvelles terres enfouies : terres qui ont été défrichées et préparées pour la culture mais sur lesquelles aucune récolte n'a été faite;
- Terre en jachère : terre qui ne sera pas cultivée pendant l'année, mais dont certains travaux peuvent être effectués pour conserver l'humidité dans le sol ainsi que pour contrôler les mauvaises herbes;
- Jachère chimique : jachère où l'on fait des traitements herbicides sans travailler le sol;
- Terre en repos : terre améliorée qui a été cultivée, utilisée pour le pâturage ou à des fins agricoles l'an passé, mais ne sera pas cultivée cette année;
- Fruits et légumes, champignons, érablières, arbres de Noël et gazon.

Unités de mesure**Superficie**

1	Acres	2	Hectares	3	Arpents
---	-------	---	----------	---	---------

En 2012, quelle est votre superficie totale des terres pour le pâturage ou le pacage et des autres terres?

Utilisation des terres	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau ci-dessus
1. Terres pour le pâturage ou le pacage	222 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
2. Autres terres	241 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
3. Total des autres superficies (somme de E1 à E2)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION F SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME

Quelle est la superficie totale de la ferme en 2012?

Utilisation des terres	Superficie totale	Unité de mesure (superficie) Voir tableau à la page 8
1. Superficie totale de la ferme	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
2. Somme de B3c + C2y + D6 + E3	201 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
3. Différence de F1 et F2 (F1-F2) Si la différence est substantielle, veuillez expliquer dans les commentaires	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

COMMENTAIRES

POUR INFORMATION SEULEMENT

Merci de votre coopération